

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

La Havane, le 1 février 1988

N° 0252

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me reporter aux discussions qui ont eu lieu récemment entre des représentants de nos gouvernements respectifs sur l'accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Cuba relatif aux détournements d'avions, de vaisseaux et à d'autres infractions, qui a été signé à Ottawa le 15 février 1973 et qui, à son expiration le 14 février 1978, a été reconduit pour un terme de cinq années à partir du 15 février 1978 et qui, à son expiration le 14 février 1983, a été de nouveau reconduit pour un terme de cinq années à partir du 15 février 1983, qui expirera le 14 février 1988.

A la lumière de ces discussions, le Gouvernement du Canada propose maintenant de reconduire l'accord susmentionné pour cinq autres années avec effet au 15 février 1988.

Si ce qui précède agréé au Gouvernement